

Communiqué de presse
Berne, le 15 septembre 2026

Prise de position sur la consultation concernant « Transport '45 »

Contournement Berne-Est : les travaux de planification doivent être poursuivis

Dans la prise de position sur la consultation de « Transport '45 » concernant le secteur Berne-Est, le Canton de Berne, la Conférence régionale Berne-Mittelland (RKBM), la Ville de Berne, ainsi que les communes de Muri bei Bern et Ostermundigen appellent la Confédération à poursuivre les travaux relatifs au contournement Berne-Est comme prévu et à mettre en œuvre le projet d'ici 2055. Le contournement Berne-Est est un projet clé pour un réseau routier national résilient et stable, ainsi que pour le développement de l'urbanisation et des espaces libres dans la région de Berne – de nouveaux retards compromettent les objectifs communs.

Les responsables de la planification du secteur Berne-Est saluent expressément l'inclusion du projet de contournement Berne-Est dans le portefeuille global de l'OFROU. Ils considèrent cela comme un engagement important de la Confédération envers le projet et une confirmation de son haut degré de maturité. Le projet de contournement Berne-Est est prêt à faire l'objet d'une consultation cantonale. Le projet fait partie du système global, qui vise une meilleure résilience et robustesse du réseau routier national dans la région de Berne et offre de nouvelles opportunités pour le développement coordonné de l'urbanisation, des espaces libres et des transports. Un retard indéfini aurait un impact négatif sur l'ensemble du système, réduirait à néant les travaux de planification déjà réalisés et mettrait en péril la large acceptation issue des procédures de participation. Le projet doit donc être mis en œuvre d'ici 2055.

Perspective holistique pour la planification des infrastructures

Dans leur prise de position, les responsables de la planification mentionnés ci-dessus du secteur Berne-Est critiquent le fait que l'analyse se concentre de manière unilatérale sur les critères des transports et opérationnels. Ils demandent que la planification des infrastructures adopte une perspective holistique et prenne davantage en compte les critères d'aménagement du territoire comme pilier central de la planification. C'est précisément parce que les projets d'infrastructures ont un impact à long terme sur la compétitivité économique et la qualité de vie, que les aspects de transports, d'aménagement spatial, social et urbain doivent être pris en compte de manière égale dans la planification.

La faisabilité politique comme critère d'évaluation

Dans le processus de planification du contournement Berne-Est mené à ce jour, les différents partenaires de la planification ont consolidé leurs intérêts individuels, dont certains étaient en conflit, de manière exemplaire et ont impliqué la population dans plusieurs événements participatifs. Cette approche constructive est la base de la large acceptation du projet et sert de modèle pour la construction routière nationale dans d'autres régions de Suisse. Outre la viabilité financière, l'acceptation politique et sociale est centrale pour la construction efficace des projets d'infrastructures. Le contournement Berne-Est apporte une contribution coordonnée au développement urbain et est à un stade avancé dans le projet. Cela signifie que le projet présente un haut degré de faisabilité politique. Les responsables de la planification mentionnés du secteur Berne-Est exigent que les projets répondant à ces aspects soient pris en compte dans l'allocation des fonds de planification.

Les projets routiers axés sur l'avenir doivent contribuer à une mobilité compatible, interconnectée et intermodale, comme l'ont fait de manière exemplaire les travaux du contournement Berne-Est jusqu'à présent. Ce n'est que grâce à une collaboration équilibrée et à l'implication de la population que les projets routiers pourront bénéficier d'un large soutien et être mis en œuvre avec succès à long terme. Le Canton, la Ville et les communes participantes continuent de s'engager ensemble pour promouvoir ce modèle futur et s'attendent à ce que cela soit pris en compte dans le débat parlementaire.

Renseignements :

Aline Trede, conseillère d'État, directrice de l'intérieur et de la justice

+41 31 633 76 76 aline.trede@be.ch (Disponible le 15.09.2026 de 11h00 à 12h00)